

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI

COMMUNE DE GUIDER

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHE

BP 34 TEL 22 27 52 58



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO-LOUTI DIVISION

GUIDER COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

P.O. BOX 34 TEL. 22 27 52 58

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01BIS/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2026 DU 25/03/2026 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE A KAKALA DANS
LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD
Financement : BIP MINSANTE, EXERCICE 2026
Imputation :

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2026, le Maire de la Commune de Guider, **Maitre d'Ouvrage**, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour **les travaux de construction d'un (01) Centre de Santé Intégré à Kakala dans la Commune de Guider**

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :
travaux préparatoires ; terrassement ; fondation ; la maçonnerie et béton en élévation ; La charpente et couverture ; la menuiserie métallique ; l'électricité ; la peinture, Revêtement, plomberie sanitaire, VRD.

3. Délais prévisionnel d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 000 000 F CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine et ayant été catégorisé dans le domaine du BTP conformément à la réglementation en vigueur.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP MINSANTE) de la République du Cameroun de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est HORS LIGNE

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission accompagné d'un récépissé de dépôt de la CDEC, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant s'élève à *Cinq cent mille (500 000) Francs CFA; il est au plus égal à 1% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur*] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Guider** dès Publication du présent avis d'Appel d'offres.
Tel : 698 664 302

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Guider**, Téléphone : 698 664 302 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de soixante dix mille (70 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Guider.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la SIGAMP, au plus tard le **17/04/2026** à 10 heures et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°01BIS/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2026 DU 25/03/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) CENTRE DE SANTE INTEGRE A KAKALA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD

Financement : BIP MINSANTE, EXERCICE 2026

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **17/04/2026** à 11 heures précises, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Guider**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission accompagnée du récépissé de consignations de la CDEC à l'ouverture des plis;
- ✓ de la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de **70%critères** essentiels ;
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et les SDPU) ;
- ✓ l'absence de l'attestation de catégorisation ou le récépissé de dépôts ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales
datée et signée

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

17. Nombre maximum de lots

Sans objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Guider**, Téléphone : 698 664 302

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ou le MO au numéro 694 97 12 16

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML
- Pdt/CIPM
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 25/03/2026

Le Maire
(Maître d'Ouvrage),



ABDOURAMAN SAIDOU